

UNE PASSERELLE POUR TRAVERSER LE GARDON

Depuis le 10 juillet, dans le cadre de l'action n°28 des États généraux du cœur de ville favorisant l'accessibilité au Gardon, la municipalité alésienne a installé une passerelle permettant de marcher d'une berge à l'autre.

« Pour ces États généraux du cœur de ville, les Alésiens ont manifesté le désir de descendre plus facilement dans le lit du Gardon, qui est notre poumon vert, explique Max Roustan, maire d'Alès. C'est donc ce que nous avons fait ».

Depuis le 21 juin, deux volées de marches accessibles par la place Péri se déploient rive gauche, tout près du pont Vieux, pour rejoindre la berge.

Parallèlement, la Ville d'Alès a acheté 110 modules flottants conçus par l'entreprise alésienne Taff France qui, emboîtés, forment une passerelle piétonne de 60 mètres.

Une passerelle piétonne stable

Installée le 10 juillet entre le pont Vieux et Alès Plage, celle-ci permet de traverser au sec le lit du Gardon... d'une manière ludique qui plus est.

Des cordelettes, en guise de garde-corps, sécurisent le passage des piétons. *« Nous revendiquons une conception novatrice des modules plastique par thermomoulage qui apporte rigidité et stabilité à la structure, assure Samantha Soulié, la responsable de Taff France. Les matériaux utilisés sont 100 % recyclables et n'impactent pas le milieu aquatique ».*

Cette initiative est également un clin d'œil aux anciens qui, dans les années 1950, avant la construction du point Neuf, pouvaient emprunter une passerelle en bois pour rejoindre la Prairie.

Une structure modulable à l'infini

« C'est bien plus qu'une simple passerelle » précise Max Roustan.

En s'imbriquant les uns aux autres comme un jeu de construction, les modules flottants permettent d'agencer la structure de différente manière. *« Nous pouvons créer des îlots, des pontons, et nous en servir pour diverses manifestations. Nous pouvons également la démonter avant les crues automnales. »*

A lire aussi